

Ecole élémentaire Paul Cézanne



École élémentaire
MARINES
2024



Cour principal de l'école élémentaire de Paul Cezanne | © @caue95

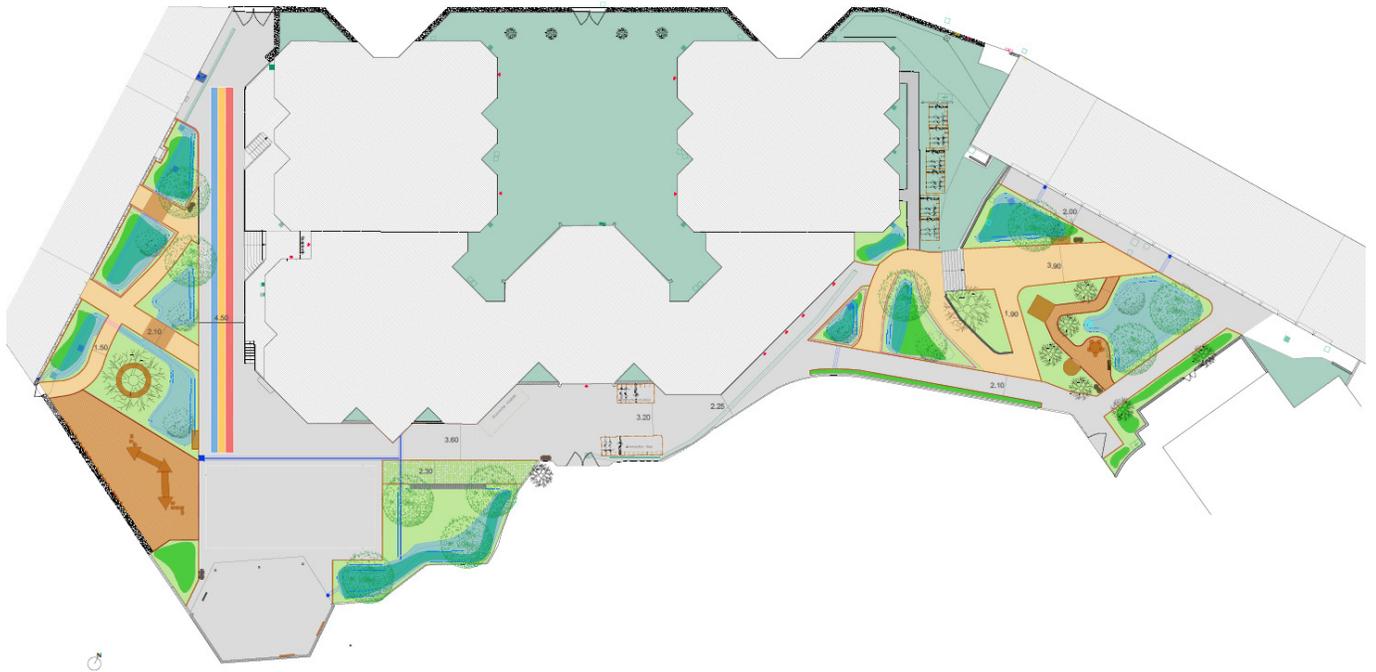
Description du projet

La superficie générale de la cour de récréation est importante, et ne présente à l'origine que quelques rares arbres d'envergures aux pieds pris dans l'enrobé. On compte deux sous-espaces : « la cour du haut » auparavant réservée au CP et CE1, « la cour du bas » auparavant réservée au CE2, CM1 et CM2.

Les travaux de la cour ont permis de désimperméabiliser, de végétaliser et d'aménager dans un but de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de diversification pédagogique.

Les deux parties de la cour de récréation étaient indépendante et ne profitaient d'aucune structure de jeux à l'exception de marquages au sol. Avec l'accord de l'équipe enseignante et pédagogique, la répartition des classes dans les deux cours du bas et du haut n'est plus imposée ; ainsi, les grands comme les petits pourront dorénavant choisir l'activité qui leur correspond selon leur envie et non selon la répartition géographique liée à leur âge.

Une végétalisation massive permettra l'apport d'une nouvelle biodiversité et de fraîcheur en période estivale. La création de sous-espaces a permis d'installer de nombreux nouveaux usages tels des bulles d'activités calmes (cabane, tableau de jeu, table...) et dynamiques (parcours d'équilibre, terrain multisport, viaferrata...).



Plan Masse AVP | © Urban Water

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

Un fort travail sur le revêtement est réalisé avec la déminéralisation importante de la cour. L'enrobé existant est conservé uniquement sur les espaces nécessaires à l'intervention de véhicules d'urgence et cheminements à forte intensité de passage (accès école, accès cantine). La création d'espace de pleine terre et l'utilisation de matériaux drainant (copeaux, stabilisé, passerelle bois) permettent une gestion de l'eau des pluies courantes à ciel ouvert, et à son infiltration diffuse. Lors de pluies fortes ou exceptionnelles, l'eau est gravitairement acheminée vers des espaces en creux plantés permettant le stockage temporaire et l'infiltration de l'eau, renforcé par un espace de stockage en grave présent sous le revêtement.

Afin de diminuer encore le rejet au réseau, plusieurs gouttières des toitures sont déconnectées via un cheminement pédagogique en galet jusqu'à des espaces plantés. Une cuve de récupération de l'eau est mise en place afin de subvenir au besoin en eau de l'arrosage, surtout en temps de sécheresse estivale.

Biodiversité

La grande quantité de pleine terre retrouvée donne à la biodiversité une place importante au sein de la cour de récréation.

Les 8 arbres existants projettent une ombre importante sur l'espace (surtout cour du haut) ; ils sont conservés et leurs pieds désimperméabilisés et plantés, permettant un meilleur développement des sujets et un renforcement de la biodiversité déjà présente.

Cette présence végétale est renforcée par d'autres essences d'arbres tiges et cépées et la quasi-totalité des zones désimperméabilisées sont recouvertes de massifs d'arbustes et vivaces. En plus de cela, les différentes noues dispersées dans la cour et la végétation qui leur est propre vont encourager le développement d'une biodiversité particulière.

Aménagements ludiques

La réunification des deux espaces de cour permet une diversification pédagogique avec la définition d'espaces calmes (cabane, tableau de dessin, table...), espaces dynamiques (terrain multisport, parcours d'équilibre, via ferrata sur mur existant...) et espaces d'observation de la nature (banc et ponton en bois, espaces clôturés de lisses basses en bois permettant le développement libre de biodiversité...).

Des parcours de jeux et de courses sont créés par la distinction des matériaux de sol et l'aménagement de cheminements secondaires sinueux au sein de la cour.

Un parcours vélo, très utilisé par l'équipe enseignante, relie ces différents espaces ; il peut être utilisé tant en temps de récréation qu'en temps d'apprentissage. Pour compléter cet aménagement, des accroches vélos fixes et mobiles sont installés à l'entrée de l'école.

Galerie



Espace aventure et espace calme autour de l'arbre | © @caue95



Structure de grimpe et via ferrata | © @caue95



Table long du bâti | © @caue95



Bac de recyclage bicolore | © @caue95



Banc en gabion, pavé et espace enherbé | © @caue95



Espace végétalisé entre les deux cours | © @caue95



Espace calme surélevé | © @caue95



Cabane et table | © @caue95



Plateau supérieur de la cour | © @caue95



Cabane | © @caue95



Allée d'assise sur sol stabilisé le long d'une noue | © @caue95

Tableau comparatif

Type d'espace	Surface en m ² avant	Surface en m ² après
Surfaces imperméables	2 036	994
Surfaces perméables	37	1 079
Surfaces plantées	37	659

Points forts

Points faibles

Mentions techniques

Programme	École élémentaire
Année de livraison	2024
Lieu	2, Impasse Mandar, 95640 MARINES
Surface totale	2 073 m ²
Montant de l'opération	275 650 € HT
Montant des travaux	237 265 € HT
Montant des études	38 385 € HT
MOE	Ville de Marines
MOA	urban water
Acteur(s)	CAUE du Val d'Oise

Projet accompagné par le
CAUE départemental

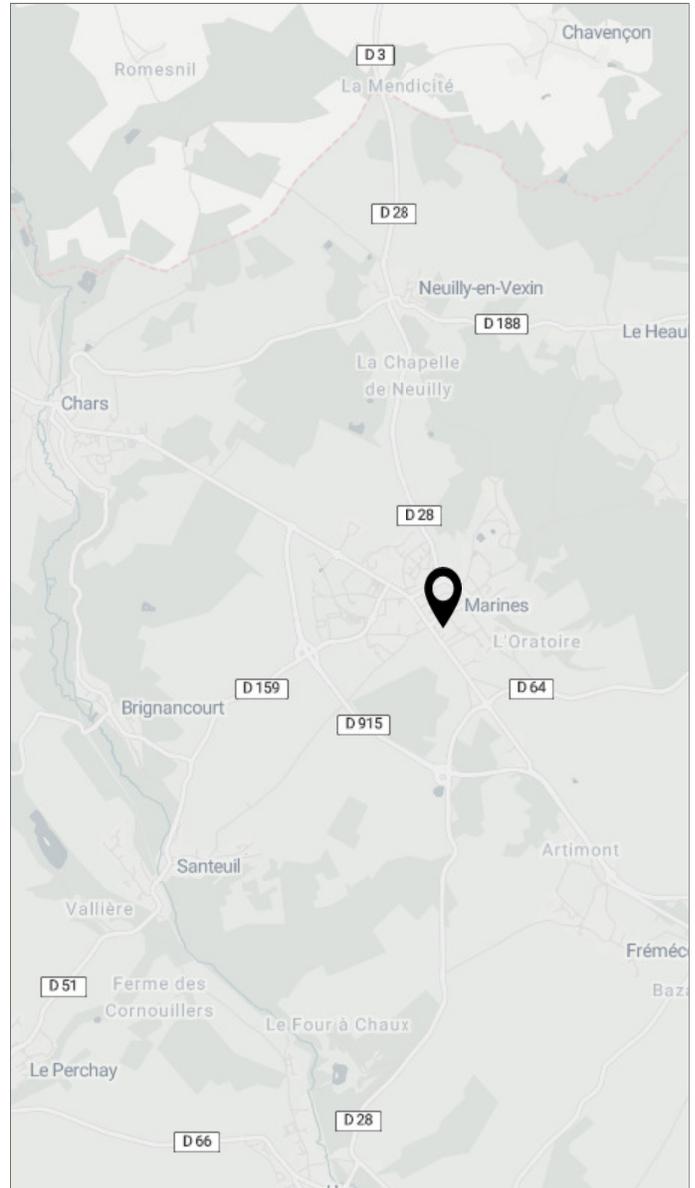


Cour accessible en dehors
des horaires scolaires ? Non

Projet subventionné	Oui	
Organisme(s) de subvention	Agence de l'Eau Seine Normandie	96 481 €
	- Région Ile de France	35 835 €
	- Département du Val d'Oise	63 399 €
	- Agence de l'Eau Seine Normandie	
	- Région Ile de France	
	- Département du Val d'Oise	

Action(s) de concertation menée(s)

En 2023, le CAUE 95 a accompagné la commune de
Marines sur la transformation des cour de récréation de
l'école élémentaire Paul Cézanne en cour végétale,



inclusive, sportive, studieuse et ludique. Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs autour du projet et de mieux définir les besoins, la ville a associé dès le démarrage du projet l'ensemble des partenaires concernés en visant à partager les regards et aboutir à un consensus pour un nouvel aménagement de l'espace.

Au cours de l'année scolaire, le CAUE 95 a ainsi animé :

- 1 comité de pilotage avec différents élu.e.s, différents responsables de services de la ville et acteurs de l'école ;
- 3 ateliers pédagogiques enfants avec les élèves ambassadeurs de l'école maternelle ;
- 2 ateliers de réflexion adultes avec l'équipe enseignante et périscolaire ainsi que les responsables des parents d'élève et différents élu.e.s.

Fiche projet exportée le 07/09/2025 à 16:16
depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis
accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

